

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE
tenue par J. G. SMITH,
Rue d'Alouillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise - Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE

des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fort riches en sels et contiennent une quantité considérable de composés de BROME et d'IODE aux quels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE.

Table listing chemical components and their weights: Chlorure de soude (81,66200), Chlorure de potasse (72808), Chlorure de chaux (95480), Chlorure de magnésio (1,71654), Bromure de magnésio (05635), Iodure de magnésio (03689), Carbonate de chaux (6,23301), Carbonate de magnésio (6,2330), Carbonate de fer (06748), Silice (49000).

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION,

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de mémoires qui ont été publiés en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLERA.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS

DES MÉDECINS DE MONTRÉAL.

L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouve capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin paraît être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et je l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'Université du Collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur la foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hypochondries, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, où leurs propriétés anti-acide et anti-émétique. Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues pures est qu'elles ne produisent ni grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iodo et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai en l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à n'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays ne dispensent de faire l'éloge de votre Eau minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accroissent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICHAULT, M. D.

Dundee, 17 avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciement des eaux minérales de Plantagenet, que vous avez eue la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'usage dans plusieurs cas de dyspepsie, et le rhumatisme etc., etc., je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRED NELSON, M. D.

Montréal, 21 mars 1849.

MR. CHARLES LA ROCHE n'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(signé) S. C. SEWELL, M. D.

Professeur de matière médicale au Collège McGill.

Montréal, 29 mars 1849.

Monsieur, Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hypochondries et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de l'étranger, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Votre, etc., J. G. BIBAUD, M. D.

Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal.

31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, chimiste, des Eaux minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les scrofules, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dysurie et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

E. H. TRUDEL, M. D.

Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par M. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agréable à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

W. FRASER, M. D.

Professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 23 avril 1849.

Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avis récemment publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande; que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésio contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.

J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt etc., je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, le goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets; je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.

Js. CRAWFORD, M. D.

Professeur de clinique médicale et chirurgicale au Collège McGill.

Montréal, 13 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidité dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circulaires, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D.

Professeur de chirurgie au Collège McGill.

Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je n'ai pas encore prescrit je ne puis parler par expérience personnellement de ses propriétés médicinales.

B. L. MACDONALD, M. D.

professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur.—L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scrophules ou scrofules.

Je prescris l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, et je suis pas encore préparé à offrir aucune déduction sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau.

Je suis votre etc.

FRANCIS BADGLY, M. D.

Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.

Montréal, 10 Avril 1849.

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir vu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guérie. C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de douleurs semblables de boire de ces eaux fameuses.

DAME JULIE GELINEAU.

Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai en vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY.

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAPLANME.

Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien.

H. LAURIN.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je dinai sous serment que quand je lisez du boire de l'Eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN.

Plantagenet 8 août 1848.

Dundee, 1 août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, M. D.

North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'Eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvés et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DR. M. P. LEDUC.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'Eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Lb. THOMAS.

Petite Nation, 24 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.

H. J. HARRIN.

Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dysenterie. J'ai fait demander et ai pris de l'Eau des sources de Plantagenet, immédiatement sous la direction de M. Charles LaRoque, Senior, et je me suis senti, dans le dit cas, que d'après une pinte, et je certifie par la présente, qu'avec la grâce de Dieu j'ai recouvré la santé, et cela, après avoir fait usage de l'eau suédoise. Donné sous mon seing, à Plantagenet 7 août 1848.

W. KEARNS, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je ne trouve complètement guéri.

JEAN-BAPTISTE LÉCUEUR, Cult.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des eaux de Plantagenet dont M. Chs. LaRoque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

MARGUERITE PILON.

Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

JOHN McDONALD.

GUERISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd. Je l'ai été jusqu'à ce que j'eusse pris des eaux des sources de Plantagenet. J'avais pris des remèdes au montant de £300 au moins, mais en vain quand j'entendis parler des sources de Plantagenet. Je me fis transporter chez un de mes amis, auprès des sources et j'y demeurai pendant dix semaines. Durant ce temps-là, je me suis lavé avec cette eau et j'en ai bu régulièrement. Lorsque je quittai les sources, j'étais parfaitement guéri et j'entendais bien et je suis encore en bonne santé.

P. S. T. CONKY, J. P.

Brook, 1er novembre, 1848.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un retranchement d'eau tous les mois. Depuis 5 mois que j'ai bu de l'eau de Plantagenet je suis parfaitement guéri.

S. S. BELLENGER,

Montréal, 15 Avril 1848.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

LOUIS PLAMONDON,

Montréal.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'années, comme un breuvage guérissant de tous maux. Je les ai trouvées plus fortes et plus bienfaisantes que toutes les autres eaux minérales connues dans l'Ottawa, bien que je me sois servi de toutes, je pense. On a fait usage de ces eaux pour le rhumatisme, l'hydropisie, diabète, dyspepsie et plusieurs autres maladies et on en a reçu l'effet le plus salutaire. Je les crois d'une valeur inestimable.

WM. DOYLE, J. P.

Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet. Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechute.

Je suis, M. etc., etc.

J. S. CAMERON.

St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, écrit sur l'ordre de A. Dorval, écrit de Québec, en visite à Montréal.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écrit relativement aux Eaux minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances. Je certifie de plus qu'en 1832 j'ai été témoin du fait y mentionné. Je prends donc la liberté d'y souscrire mon nom et de recommander ces eaux.

A. DORVAL.

Conseiller de ville, Québec.

Montréal, 1 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet. Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demi, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'exténuier tellement, que je désespérais de ma guérison. Après avoir employé les divers remèdes employés en semblable circonstance, sans avoir éprouvé d'amélioration, j'eus recours à l'Eau de Plantagenet, et depuis que j'en ai fait usage, ma santé s'est tout à fait rétablie. Comme j'attribue ma guérison uniquement à ces Eaux, je considère comme un devoir de les recommander ardemment à tous ceux qui se trouveraient alligés de la même maladie.

(Signé) J. BELL, N. R.

Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTRÉAL, DR. PICAUT.

Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours. HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafrechin, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépot: Rue Sous le Fort, (Escalier) Bassé-Ville.

MARTYN RAY, Agent.

A vendre par les Soussignés CHARBON de SMITH double enblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100. C. E. LEVEY & Co. Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés. SUCRE. Raffiné. Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson. Vins de Porto, en fûtailles et en bouteilles. Bouteilles à vin et Pipes T. D. Ancres, Chaines, Grellins, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal, jaune et de composition. C. E. LEVEY & Co. Québec, 4 mai, 1849.

A VENDRE ex "LADY ELGIN," Liverpool. ETOUTTE anglaise, Vaisselle du Canada, Ferblanc, I. C. Sel de Liverpool, en sac et en pain, Ancres de 25 à 30 quintaux, Chaines, Câbles de 1 pouce à 1 1/2. C. E. LEVEY & Co. Québec, 23 mai 1839.

A VENDRE.—A FLOT. CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux à vapeur, Coke de fonderie. CHS. E. LEVEY & Co. Québec, 21 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés: GENIÈRE de Kuyper. Thé Twankay. CHS. E. LEVEY & Co. Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les soussignés. SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaisselle du Canada, Ferblanc I. C. Eloupe anglaise. CHS. E. LEVEY & Co. Québec, 21 mai 1849.

VENANT d'arriver par le "Lady Elgin" à vendre par les Soussignés: 300 TONNES de Sel de Liverpool en pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque. C. E. LEVEY & Co. Québec, 23 mai 1849.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ce à deux sous par copie, payable d'avance ou par semestres (outre les frais de poste.) payable d'avance ou par semestres les trois premiers mois de chaque semestre. Tout ce qui ne se conformerait pas à cette condition, bonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.